

# Concours photo LIFE Ardenne liégeoise

## Règlement



Ce concours est organisé par le LIFE Ardenne liégeoise à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire des projets LIFE à travers l'Europe.

### ORGANISATION

Les résultats seront présentés dans le cadre de la journée de célébration des 25 ans des projets LIFE au Domaine de Bérinzenne. Le prix sera remis le dimanche 21 mai 2017 à 19h en présence des photographes et des membres du comité de sélection.

### CONDITIONS GENERALES

Le thème du concours est « La nature restaurée ».

Ce concours a pour but de montrer des images de illustrant (de manière évidente ou suggérée) la restauration des milieux naturels **par des projets LIFE** et plus particulièrement au sein des **milieux tourbeux** en Wallonie.

Il est ouvert à **tout photographe**, amateur ou professionnel, de tout pays et ce **quel que soit le matériel numérique utilisé**.

Sont exclus : les organisateurs du concours ainsi que les membres du comité de sélection.

En participant à ce concours, le photographe manifeste son intérêt pour l'environnement et fait preuve d'un comportement respectueux envers les espèces animales et végétales. Aucune image, aussi belle et rare soit-elle, ne vaut de déranger un animal, perturber un milieu. Le photographe respecte la Loi sur la Conservation de la Nature, sur la protection des espèces, bien sûr, mais aussi sur la circulation en forêt ou en réserve naturelle.

L'originalité et la séduction engendrées par la prise de vue sont prises en comptes mais des critères photographiques classiques (cadrage, difficulté de prise de vue, maîtrise technique, ...) et environnementaux (aucune destruction/perturbation causée par la prise de vue, le respect de l'environnement, l'adéquation avec le sujet, la justesse de la détermination, la légende associée ...) sont également pris en considération par le comité de sélection.

### INSCRIPTION ET ENVOI DES PHOTOS

Chaque participant ne pourra présenter **qu'une seule photo**.

L'inscription est gratuite et se fait par mail à l'adresse suivante : [info@lifeardenneliégeoise.be](mailto:info@lifeardenneliégeoise.be)

Dans ce mail devra figurer ; la photo, une légende permettant de situer la prise de vue par rapport au thème et précisant le titre de la photo, le sujet photographié, le lieu, la date et l'heure, les intentions du photographe et ses coordonnées.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **01 mai minuit**.

## **COMITE DE SELECTION & JURY PUBLIC**

Le comité de sélection du concours est composé de représentants du monde de la photographie et de l'environnement. Ce comité réalisera une pré-sélection **des clichés** qui seront exposés en diaporama le dimanche 21 mai, au Domaine de Bérinzenne (Route de Bérinzenne 4 à 4900 SPA). Les **votes publics** auront lieu le 21/05/2017 entre 15h00 et 18h00 (un seul vote par personne sera autorisé), période durant laquelle aura lieu l'inauguration du nouveau circuit didactique de Bérinzenne. Le dépouillement des votes s'effectuera le jour-même entre 18h00 et 18h45, en présence de membres de l'équipe de projet, et le résultat des votes sera annoncé à 19h00.

## **PRIX**

Un seul prix sera attribué lors de ce concours : un bon à valoir d'une valeur de 250 € pour du matériel de photographie dans un magasin de la région (spécifié lors de la remise des prix).

Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.

## **DROITS D'AUTEUR ET UTILISATION DES OEUVRES**

En participant à ce concours, l'auteur de la photo donne son accord, à titre gracieux et sans limite de durée, pour l'utilisation non commerciale, tant partielle que complète de son œuvre dans le cadre de démarches de sensibilisation et de communication relatives au projet LIFE Ardenne liégeoise. Celui-ci respectera la propriété intellectuelle des œuvres sélectionnées (mention du nom de l'auteur).

## **RESPONSABILITES**

Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

En cas de force majeure, le projet LIFE Ardenne liégeoise se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Pour toutes informations complémentaires  
LIFE Ardenne liégeoise  
Bérinzenne 4, 4900 Spa  
087/22.22.79  
[info@lifeardenneliégeoise.be](mailto:info@lifeardenneliégeoise.be)